

*Commune de : ROMANECHÉ-THORINS*

**COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**

de la séance du **24 mars 2022** sous la présidence de Monsieur **Yannick VACHER**,  
**Maire**

**Présents** : Messieurs Maurice FAVRE, Joël BROUTIN, Mesdames Josette GOMBERT, Aurélie BUFFA adjoints.

Mesdames Monique LENFANT, Lauranne LOMBARD, Marion PONT, Marie-France MONNET, Messieurs Frédéric MEUNIER, Thierry RATIGNIER, Frédéric BERGERON, Thomas PATENÔTRE, Philippe GUILLON

**Excusés** : Madame Patricia FLAMY représentée par Monsieur Joël BROUTIN  
Madame Céline MASCHINOT représentée par Madame Aurélie BUFFA  
Madame Sandrine TITOLO représentée par Monsieur Frédéric BERGERON

**Absents** : Monsieur Jean-Pierre REYNIER  
Monsieur Charles AHIAFOKPO

Monsieur Philippe GUILLON a été nommé secrétaire

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Décisions prises dans le cadre des délégations**

Le Maire informe l'Assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Municipal au titre des déclarations d'intention d'aliéner et en matière de marché public.

**Subventions aux associations 2022 :**

**Vu** les propositions d'attribution de subventions communales étudiées par la commission finances,

Considérant que les membres des associations concernées, intéressés par la délibération, ne prennent pas part au vote, le Conseil Municipal retient l'attribution des subventions pour l'exercice 2022 selon les dispositions suivantes :

	PREVISIONS 2022	Disposition du vote			
		Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
ADMR	700.00 €	12	-	5	-
CLUB DE L'AMITIE	500.00 €	12	-	5	-
COMITE DES ANCIENS	5 500.00 €	11	-	5	1 Mme Gombert
FNACA	300.00 €	12	-	5	-
FLORA	300.00 €	11	-	5	1 Mme Gombert
Sous total 1	<b>7 300.00 €</b>				
COOP SCOLAIRE MATERNELLE	1 000.00 €	12	-	5	-

COOP SCOLAIRE PRIMAIRE	2 500.00 €	12	-	5	-
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE PRIMAIRE	2 500.00 €	12	-	5	-
SOU DES ECOLES	250.00 €	12	-	5	-
CENTRE DE LOISIRS	10 000.00 €	12	-	5	-
Sous total 2	<b>16 250.00 €</b>				
ADIL	143.00 €	12	-	5	-
PETANQUE	300.00 €	12	-	5	-
CHASSE	300.00 €	12	-	5	-
TENNIS	300.00 €	12		3	2 M. Bergeron Mme Titolo
FOYER RURAL	1 000.00 €	12	-	5	-
NOTE BEAUJOLAISE	1 200.00 €	12	-	5	-
ROMANESCOEUR	300.00 €	12	-	4	1 M. Ratignier
VSR FOOT	1 000.00 €	12	-	5	-
PREVENTION ROUTIERE	150.00 €	12	-	5	-
MOULIN A PAROLES	300.00 €	11	-	5	1 M. Meunier
PAE	100.00 €	12	-	5	-
QUARTZ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FESTIVAL	6 000.00 €	12	-	5	-
QUARTZ	300.00 €	12	-	5	-
COMITE TOUR BEAUJOLAIS	0.00 €	12	-	5	-
BEAUJOLAIS NOUVELLE GENERATION	0.00 €	12	-	5	-
Sous total 3	<b>11 393.00 €</b>				
Total	<b>34 943.00 €</b>				

### **Jumelage : accueil des élus de la ville de Munster**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'accueil des élus de la ville de Munster le week-end des 25 et 26 juin 2022 dans le cadre du jumelage. Considérant l'intérêt des échanges pour la collectivité entre les deux équipes municipales, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide la prise en charge par la commune des frais de réception (hors hébergement) à destination des élus et des conjoints accompagnants de Romanèche-Thorins et de la ville de Munster dans le cadre du jumelage lors de la rencontre des 25 et 26 juin 2022. Précise que les crédits seront inscrits sur les comptes 6257 et 6247 du Budget 2022.

### **Questions diverses :**

**Aide à l'Ukraine :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du bilan de la collecte organisée au bénéfice de l'Ukraine. L'ensemble des fournitures déposées a été acheminé au service de la protection civile en charge du transfert. Concernant les possibilités d'accueil, une personne s'est fait connaître à ce jour en mairie.

**Foyer Rural :** demande de subvention exceptionnelle. La demande de subvention étant arrivée tardivement, celle-ci sera instruite lors d'un prochain conseil municipal.

**Elections :** Rappel est fait des attentes en présentiel concernant l'organisation des tours de garde lors des élections à venir.

**Télesurveillance des bâtiments communaux et vidéoprotection** : Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état de fonctionnement de l'ensemble du parc caméras sur la commune, dont le contrat de maintenance est en cours de discussion.

En parallèle, le contrat de télesurveillance des bâtiments communaux est également en cours de renégociation. Le choix sera certainement orienté sur une proposition de maintenance commune à la télesurveillance et au système de vidéoprotection permettant une réduction de cout de cette prestation.

**Entretien des Biefs** : Madame Gombert informe l'assemblée de l'intervention des brigades vertes sur l'entretien des abords du bief de Champ cornet.

**Projet Zone de loisirs** : Madame Buffa informe le conseil de l'état d'avancement du dossier suite aux premières rencontres avec l'atelier du triangle. L'ensemble des aménagements projetés devrait être réalisable.

La prochaine réunion devrait aboutir à la présentation de deux scénarios d'implantation avec étude financière.

Monsieur Patenôtre informe l'assemblée qu'il serait intéressant de consulter les propriétaires des vignes voisines afin de savoir s'ils seraient vendeurs. L'assemblée est informée que quelques démarches, non abouties dans l'immédiat, sont en cours concernant les parcelles voisines du projet.

**Acquisitions le Bourg** : Le Maire informe l'assemblée que les rendez-vous pour la signature des acquisitions devraient être fixés sur la première quinzaine d'avril.

La séance est close à 21h40

Le Maire,

Yannick VACHER

